

Un juge bloque la décision de Trump refusant l'asile aux migrants illégaux



Washington, 21 novembre (RHC)- Un juge fédéral étasunien a bloqué temporairement hier une décision de l'administration Trump refusant la possibilité de demander l'asile aux personnes entrant illégalement sur le territoire des États-Unis.

Donald Trump a signé vendredi un décret qui permet de rejeter automatiquement les demandes d'asile déposées par des personnes ayant gagné illégalement le territoire nord-américain. La suspension de cette mesure a été décidée par le juge fédéral Jon Tigar de San Francisco, en Californie, à la suite de recours déposés par des organisations de défense des droits civils.

L'une d'entre elles, l'American Civil Liberties Union, l'Union des Libertés Civiques Étasuniennes (ACLU), souligne qu'en vertu de la loi étasunienne le droit de déposer une demande d'asile doit être accordé à quiconque entre dans le pays, que ce soit de manière légale ou non.

Face à la progression de caravanes de migrants venus d'Amérique centrale, les États-Unis ont déployé 9000 militaires à la frontière sud et ils ont averti que seuls ceux qui passeraient par un point de contrôle officiel pourraient faire une demande d'asile.

Environ 3500 migrants sont arrivés ces derniers jours dans la ville frontière mexicaine de Tijuana, tandis que 3000 autres étaient attendus.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/177112-un-juge-bloque-la-decision-de-trump-refusant-lasile-aux-migrants-illegaux>



Radio Habana Cuba